

COMMENTARII BREVIORES

RÉSUMÉ

Saint Ignace n'hésita pas à raconter à ses confidents, quand il le considéra utile, les désordres de sa jeunesse. Laínez, Polanco, Gonçalves da Câmara, Ribadeneira nous ont décrit en traits sommaires mais significatifs les dérèglements du jeune courtisan et du gentilhomme du vice-roi de Navarre. Mais aucun jésuite ne parla de faits concrets. Les brefs documents que l'on publie ici pour la première fois jettent une lumière suffisante sur un nouveau épisode de la jeunesse d'Iñigo López de Loyola. Ils nous font savoir que Francisco de Oya, sujet de la comtesse de Camiña, alla jusqu'à blesser Iñigo et avait l'intention de le tuer. Mais Iñigo eut connaissance des plans de son rival, car celui-ci, pour savoir où il habitait, chercha à suborner à prix d'argent une femme, qui, au lieu de trahir Ignace, lui révéla les plans du criminel. Au courant de ceux-ci, Ignace adressa au roi, en 1518, la demande de pouvoir porter des armes et, plus tard, celle d'avoir deux gardes du corps pour le protéger. Par une permission royale du 10 novembre 1519, Charles I accéda aux désirs d'Ignace, en limitant à la durée d'une année la permission de porter les armes et à un seul homme la charge de lui servir de garde. Une seconde permission, du 5 mars 1520, renouvelait ces concessions. Nous n'en savons pas davantage, mais les nouvelles données que nous possédons désormais jettent une lumière suffisante sur un épisode qui vient s'incorporer à la biographie d'Ignace.

LA «LETTRE» D'IGNACE DE LOYOLA A GIAN PIETRO CARAFÀ

GEORGES BOTTEREAU S. I. - Rome.

La «lettre» à Gian Pietro Carafa est l'un des plus anciens autographes connus de saint Ignace. Dans le premier codex de l'*Historia Societatis Iesu*, aux Archives de la Curie Générale, à Rome, c'est le document n° 2¹. Cette feuille unique ne porte aucune indication de temps, ni de lieu, ni de destinataire. Elle présente des ratages et des corrections. L'écriture calme et serrée n'est pas un premier jet. Les corrections sont de la main d'Ignace, mais l'encre est plus noire et les traits plus appuyés. Le papier, plié en huit et réduit au format de 11 cm. sur 8, a frotté longtemps dans un portefeuille, car il est fortement usé aux angles et aux plis. Aucune autre minute autographe de saint Ignace ne présente cet aspect². On comprendrait qu'il l'ait tenue secrète jusqu'à sa mort : c'était un document à la fois précieux et compromettant. En effet, à partir du manque de réalisme avec lequel, selon lui, Carafa prétendait faire subsister ses Clercs Réguliers, il défit les conditions de l'apostolat dans la pauvreté. Cette prise de position est fondamentale pour l'intelligence de l'idéal ignatien primitif.

Les deux premiers historiens de la Compagnie, Ribadeneira et Polanco, s'y réfèrent l'un et l'autre. En 1903, les éditeurs des *Monumenta historica Societatis Iesu*, l'ont publiée pour la première fois en entier, lui donnant un titre, un lieu d'origine et une date approximative : A Gian Pietro Carafa, Venise, 1536³. Ces indications sont appuyées en note par une citation de la vie latine que Polanco a mise en 1574 en tête du *Chronicon Societatis* : (Venetiis) «inter alios cum D. Joanne Petro Carassa, tum sanguine, tum archiepiscopatu Theatino relicto, tum eradiacione et aliis Dei donis valde illustri viro, qui cum aliis piis viris clericorum regularium ordinem [...] constituit [...], familiariter egit aliquando, et de rebus quibusdam, ad novum Ordinem illum pertinentibus, cum ex charitate admonuerat ; sed non admodum libenter, quae suggestisset, audita fuerunt ; et quamvis nulli unquam Ignatius retulit quae illi cum praedicto D. Joanne Petro Carassa accidissent, facile tamen ex eius

¹ ARSI, *Hist. Soc.* 1^a, f. 4.

² Il y a toutefois un cas analogue : en 1537, à Vicence, Ignace reçut une lettre de Miguel Landivar qu'il conserva. Elle aussi est usée aux plis et aux bords. ARSI, *Epp. NN.* 65, f. 208-209 ; Ed. in MHSI, *Epp. mixtae*, I, 11-14.

³ M1, *Epistolae*, I, 114-118.

verbis intelligi poterat non levis fuisse momenti». Voilà ce que dit Polanco. Ribadeneira, dont la *Vita Ignatii* est antérieure à celle de Polanco, disait seulement : « Venetiis ... cum Joanne Petro Caraffa ... consuetudinem habuit »⁴. D'où Polanco a-t-il pu savoir que les suggestions d'Ignace ne furent pas très bien reçues, puisqu'Ignace n'a jamais rapporté ce qui était arrivé ? L'aveu même de cette ignorance montre qu'il n'a pas réussi à se renseigner. Ignace en effet était seul alors à Venise. Quelqu'un aurait pu parler, mais Ribadeneira et Polanco ignoraient, semble-t-il, qu'il avait logé Ignace : Andrea Lippomani, prieur de la Trinité, l'*« hombre mucho docto y bueno»* en compagnie duquel Ignace demeura plus d'un an, même après l'arrivée des compagnons de Paris : « Ignatius, qui in alia aede habitabat, [socios] invisebat et a patribus ipse invisebatur »⁵. Andrea Lippomani était ami des théatins, et il se peut qu'il ait conseillé — ou déconseillé — à Ignace de faire sa démarche. Son silence est d'autant plus regrettable qu'Ignace et les premiers jésuites avaient grande confiance dans son jugement et le chargèrent souvent d'examiner les candidats à la Compagnie⁶.

On pourrait croire que les mots suivants de Polanco : « facile tamen ex eius verbis intelligi poterat » se rapportent à de simples allusions saisies au cours des conversations ; mais nous savons qu'Ignace n'a jamais aimé ni pratiqué l'art des sous-entendus, et, puisqu'il n'a pas parlé, il faut donner au mot *verba* le sens classique d'expression écrite : nous lisons d'une part, dans l'autobiographie d'Ignace, que durant le Carême 1537 il n'alla pas à Rome avec les compagnons « per causa del Dottor Ortiz et anche del nuovo cardenale Theatino » ; d'autre part le contenu de la lettre conservée par lui ne pouvait, sauf miracle de la grâce, faire plaisir à son destinataire. Polanco en déduit, trop facilement, que la crainte avouée par Ignace a pour origine l'animosité suscitée par la hardiesse de cette lettre. Mais, à notre avis, il y avait d'autres raisons, amplement suffisantes, pour justifier la crainte d'Ignace. Sa lettre, nous le verrons, montre qu'il ne connaît pas bien les positions de Carafa, et Carafa ne semble avoir découvert la sainteté d'Ignace qu'au temps où ils vécurent tous deux à Rome. S'ils ont eu des rapports à Venise, ils ne furent certainement pas intimes. Durant les huit ou neuf mois où Carafa put entendre parler d'Ignace à Venise, il s'agissait d'un clerc gyrovague, inquieté en Espagne et à Paris pour sa doctrine et qui, sans être prêtre, se mêlait de diriger les âmes⁷. Or Venise, aux confins du protestantisme germanique, était le rendez-vous des prédateurs hétérodoxes. Il n'en fallait pas davantage pour le rendre suspect, et sa nationalité espagnole n'était pas faite non plus pour le rendre sympathique à un ennemi déclaré de l'Espagne.

⁴ MI, *Fontes narr.*, IV, 246 ; lib. II, cap. VI, n. 30.

⁵ MHSI, *Roderici monumenta*, 474.

⁶ A. MARTINI, *Di chi fu ospite S. Ignazio a Venezia?*, MHSI 18 (1949) 253-260.

⁷ Voir infra, notes 16 et 19.

La « lettre » a-t-elle été envoyée ? Une déclaration de Ribadeneira semble le nier. On lit dans sa *Vita Ignatii*⁸ : « Quae religiones nullis propriis redditibus sed quotidianis eleemosynis vivunt, eas dicebat [Ignatius] neque perpetuas neque in suo instituto permanentes esse posse, nisi aut vitae asperitate aut insigni aliqua utilitate hominum benevolentiam in se allicerent et benignitatem excitarent. Istac enim duae res hominum animos plurimum commovent et vel admiratione vel fructu ad liberaliter tribuendum invitant ». C'est précisément le thème et le résumé de la « lettre » à Carafa. Or en 1610, le P. Giulio Negrone, engagé dans une controverse avec les théatins, écrit au vieux Ribadeneira pour lui demander s'il est vrai qu'Ignace ait dit cela à Carafa, et Ribadeneira lui répond : « Nostro Santo Padre non disse né scrisse quella sentenza che io ho scritto al Card. Carafa, ma ad un Padre, parlando pur della vita ritirata dellì Padri Teatini, volendo dire che non potrebbono durare se non mutavano stile, et s'impegnavano in utile de' prossimi, come poi fecero »⁹.

Cependant, vers la même époque, dans le manuscrit *Persecuciones de la Compañía*, cité par les éditeurs des *Monumenta*, le même Ribadeneira écrit : « Al tiempo que estaba Carafa en Venecia, antes que el Papa Paulo III le diese el capelo, nuestro Padre le dió algunos avisos tocantes al trato de su persona y al buen gobierno y progreso de su religión [...]. Estos avisos tomó mal Pedro Carafa [...] porque, aunque habían nacido de ánimo cándido, sincero y celoso de su religión, todavía le parecían atrevidos por ser de persona entonces no conocida y en sus ojos despreciada »¹⁰.

Ces textes apparemment contradictoires suggèrent les observations suivantes : dans la réponse à Negrone, l'affirmation « Ignace a dit cela à un de nos Pères » doit constituer la donnée historique dont Ribadeneira est certain ; au contraire, il ne saurait prouver qu'Ignace ne l'aît pas dit ou écrit à Carafa. Quant au texte des *Persecuciones*, qui parle de Carafa avant son cardinalat, ou bien c'est une glose du *Chronicon* de Polanco, dont Ribadeneira pouvait avoir, pour ses travaux historiques officiels, une copie à Madrid, ou bien c'est un raisonnement parallèle à celui de Polanco et aussi peu probant. Au total, nous n'apprenons rien.

Si la lettre à Carafa a pu faire à Ribadeneira l'impression d'être insolente, à plus forte raison fait-elle cette même impression aux historiens des théatins. Pio Paschini écrit : « non posso fare a meno di notare che mi pare strano che Ignazio che stava a Venezia scrivesse una lettera al Carafa, che stava proprio là, e più strano ancora ch'egli desse consigli ad un uomo come il Carafa che contava circa sessant'anni, ch'era vescovo ed era stato consigliere di così illustri

⁸ Lib. V, cap. X, n. 139. MI, *Fontes narr.*, IV, 858.

⁹ MI, *Fontes narr.*, III, 606. — Iulij NEGRONI, *Historica disputatio de S. Ignatio Loiola* (Napoli 1631) 92 : « uni e nostris Patribus ».

¹⁰ MI, *Epistolae*, I, 114.

personaggi»¹¹. Nous ne suivrons pas l'historien des théatins quand il conclut les citations qu'il fait de la lettre d'Ignace en disant : « non mi pare che tali parole si possano applicare ai chierici regolari », car lui-même nous fournira des textes de Carafa montrant précisément que les reproches d'Ignace portaient vraiment sur le genre de vie imposé par Carafa aux théatins de Venise ; mais avouons avec lui que si Carafa a reçu ces observations, il était en droit de les trouver insolentes. Pour nous, certes, comme pour Polanco, Ribadeneira et les éditeurs des *Monumenta*, on ne peut douter que le personnage visé ne soit Carafa, et Carafa tel qu'il était à Venise au moment où s'y trouvait Ignace, c'est-à-dire non encore cardinal. Du jour en effet où il le fut, Ignace n'aurait pu lui reprocher d'être « un peu mieux vêtu, un peu mieux logé » que les autres membres de sa compagnie ; mais nous avons noté que la feuille manuscrite conservée soigneusement par Ignace ne porte ni date, ni lieu d'origine, ni destinataire, et nous n'avons aucune preuve que ce texte ait été transcrit, ou traduit, ou envoyé. Jamais la date ne manque sur les minutes des lettres réellement envoyées. Peut-être les indications habituelles manquent-elles parce que cette « lettre » n'a jamais été envoyée.

Mais ici le problème rebondit : pourquoi Ignace, si tenace dans ses décisions, ne l'aurait-il pas envoyée ? L'explication qui se présente le plus naturellement à l'esprit, c'est le départ imprévu et définitif de Carafa. Le 7 septembre 1536, un bref de Paul III daté du 23 juillet fut remis à Carafa. Il lui annonçait qu'il avait été mis — malgré ses excuses antérieures — au nombre des prélates chargés de collaborer à rétablir l'exactitude de la foi et la pureté de l'Eglise en préparant un concile œcuménique... pour le 23 mai de l'année suivante. Dès le lendemain, il répondit qu'il se rendait à l'ordre du pape et commença à faire ses préparatifs. Le 27 septembre, il quittait Venise pour n'y plus revenir. Ignace, lui, comptait y attendre ses compagnons jusqu'au carême et pensait donc avoir encore six mois pour présenter ou faire présenter son mémoire. D'autre part, le passage de l'autobiographie que nous allons examiner permet de croire que les confidences du bachelier Hoces, qu'Ignace nomme le dernier des retraitants de Venise, et que nous considérons comme l'inspirateur involontaire du mémoire à Carafa, seront venues trop tard pour que le projet se réalise : « Et era anch'ora là un altro spagnuolo, che si diceva il bacigliere Hoces, il quale praticava molto col pelegrino, et anche col vescovo di Cette. Et quantunque havesse un poco affetione di fare gli exerciti, nondimeno non gli metteva in executione. Alla fine, si risolse di entrare a fargli ; e di poi che gli ebbe fatto, 3 o 4 giorni, disse l'animo suo

¹¹ P. PASCHINI, *S. Gaetano Thiene, Cian Pietro Carafa e le origini dei chierici regolari teatini* (Roma 1926) 138, note 1. — Cf. A. VENY BALLESTER, *San Cayetano de Thiene, patriarca de los clérigos regulares* (Barcelone 1950), et la recension de cet ouvrage par C. de Dalmases dans *AHSI* 21 (1952) 157-160.

al pelegrino, dicendogli che aveva paura non gli insegnasse negli esercitii qualche doctrina cativa, per le cose che gli aveva detto un tale. Et per questa causa havea portato seco certi libri, a ciò ricorresse a quelli, se per sorte lo volesse ingannare. Questo si aiutò molto notabilmente negli exercitii et alla fine si risolse di seguitare la vita del pelegrino. Questo fu anche il primo che morì»¹². Quand Ignace fit ce récit, vers le 20 octobre 1555, il parlait, comme d'ordinaire, en espagnol. Le P. Gonçalves da Câmara quitta Rome presqu'aussitôt sans pouvoir dicter à un secrétaire espagnol le texte définitif des notes qu'il avait prises. A Gênes, en attendant le bateau, il les dicta en italien. Ceci est important pour l'expression « il vescovo di Cette ». Gonçalves aura prononcé à peu près comme il avait entendu Ignace le faire. Ignace lui-même avait appris à Venise à désigner ainsi Carafa. La signature de Carafa au bas de certaines lettres de 1534 : « el vescovo di Chiete »¹³ et la transcription de Ribadeneira dans la vie espagnole d'Ignace : « Chete », montrent qu'il s'agit bien de Carafa. De plus, Ignace a raison de l'appeler évêque, car il ne reprendra l'« archevêché » de Chieti qu'après son cardinalat. Il continuait à s'appeler « vescovo di Chieti » par privilège pontifical, ayant renoncé à son évêché pour devenir Clerc Régulier. De plus, Ignace n'aurait pas nommé inutilement un inconnu ; et on ne voit pas pourquoi il aurait noté que Hoces fréquentait « il vescovo di Cette » sinon pour faire comprendre d'où venaient ses inquiétudes sur l'orthodoxie des Exercices. En le nommant ainsi Ignace distingue l'homme d'alors du pape Paul IV, élu quelques mois auparavant. Il veut dire, sans manquer de respect au pape, que c'était lui qui avait indisposé Hoces contre les Exercices.

La comparaison entre le *Sumarium hispanum de origine et progressu Societatis Iesu auctore P. Joanne de Polanco* (1547-1548)¹⁴ et le *Chronicon Societatis Iesu*, postérieur à la mort de saint Ignace, nous confirme dans l'idée que Polanco n'a connu la « lettre » à Carafa qu'après la mort de saint Ignace et que c'est d'elle qu'il a déduit l'origine de la mésentente entre Ignace et Carafa. Dans le *Sumarium Hispanum* il est plus réservé et plus exact. Il dit simplement que saint Ignace pensait que Carafa n'avait pas bonne idée de lui et qu'il lui avait été contraire à Venise et qu'il le fut « en partie » à Rome. Cela correspond bien à notre interprétation de l'autobiographie : Carafa avait des doutes sur l'orthodoxie d'Ignace ; il avait communiqué ses doutes à Hoces, qui traitait avec lui ; c'est pourquoi Hoces ne se décida à faire les Exercices que munis de livres : « haveva paura non gli insegnasse negli exercitii qualche doctrina cativa, per le cose che gli haveva detto un tale ».

Nadal, dans ses *Orationis Observationes*, dit carrément : « Antequam Societas confirmaretur, Venetiis, excitata est contradicatio a

¹² *Acta patris Ignatii scripta a P. Lud. González de Câmara*, MI, *Fontes narr.*, I, 490-493, n° 92.

¹³ PASCHINI, op. cit. (*supra*, n. 11), 196-198.

¹⁴ MI, *Fontes narr.*, I, 191 (premières et dernières lignes).

Petro Carafa, qui fuit Paulus IV¹⁵, mais Nadal, entré dans la Compagnie neuf ans plus tard, n'est pas un témoin sûr pour cette période. Voici comment s'exprime Ignace, après avoir raconté l'histoire d'Hoces : « In Venetia hebbe anche il pelegrino altra persecuzione, essendo molti che dicevano che gli era stata abbrusciata la statua in Spagna et in Parigi. Et questa cosa andò tanto inanzi che si è fatto processo, et fu data la sentenza in favore del pelegrino »¹⁶. Mais ni cette persécution, ni encore moins le procès ne doivent être attribués à Carafa. C'est Ignace qui nous permet de l'affirmer, quand il écrit le 19 décembre 1538 à Isabel Roser : le procès eut lieu « después que comenzamos a predicar en la Señoría de Venecia »¹⁷. Or cette prédication, qui supposait l'ordination du 24 juin, ne commença qu'en vertu d'une permission du légat pontifical Verallo, datée du 5 juillet 1537¹⁸. Ce procès, Ignace peut fort bien l'avoir demandé pour obtenir un certificat d'orthodoxie. En effet, son juge est précisément le légat qui vient de lui donner les plus amples pouvoirs de prêcher et de confesser dans toute la Légation, et celui-ci désigne pour instruire la cause son vicaire général, Gaspare De Doctis, qui a fait récemment les Exercices sous la direction d'Ignace. La sentence favorable ne tarda guère et porte la date du 13 octobre 1537¹⁹. C'est un mois plus tard qu'Ignace prit le chemin de Rome, mais il y avait plus d'un an que Carafa était parti.

Nous n'avons pas encore tiré de l'autobiographie la clef de la « lettre à Carafa ». Hoces, nous dit Ignace, fréquentait à la fois le pèlerin et Carafa. Ses Exercices l'amènerent à une élection décisive : au lieu de se faire théatin, il demanda à Ignace d'adopter son genre de vie. D'une façon ou d'une autre il aura dû dire à Ignace pourquoi il ne voulait pas se faire théatin ; il aura parlé des difficultés domestiques : par deux fois le mémoire d'Ignace parle « des plus faibles, de ceux qui sont préoccupés des choses de ce monde », c'est-à-dire qui ne mangent pas à leur faim parce que les aumônes n'arrivent pas. Et les aumônes n'arrivent pas parce que les théatins ne stimulent pas la charité des fidèles.

C'est ici que nous devons écouter l'historien des théatins : « L'amore del ritiro predomina del tutto nei propositi dei Chierici Regolari durante i primi deceuni della loro fondazione ». « Non vogliamo, scrive il Carafa da Venezia, né possiamo fondare un nuovo ordine religioso [...], non intendiamo essere altro che chierici, viventi secondo i sacri canoni in commune, legati dai tre voti religiosi perché questo è il mezzo più conveniente per conservare la vita comune ». Et de Venise encore, le 9 octobre 1532 : « Noi stiamo volontieri in casa con mirabile amore di suggerire ogni pratica perché così bisogna

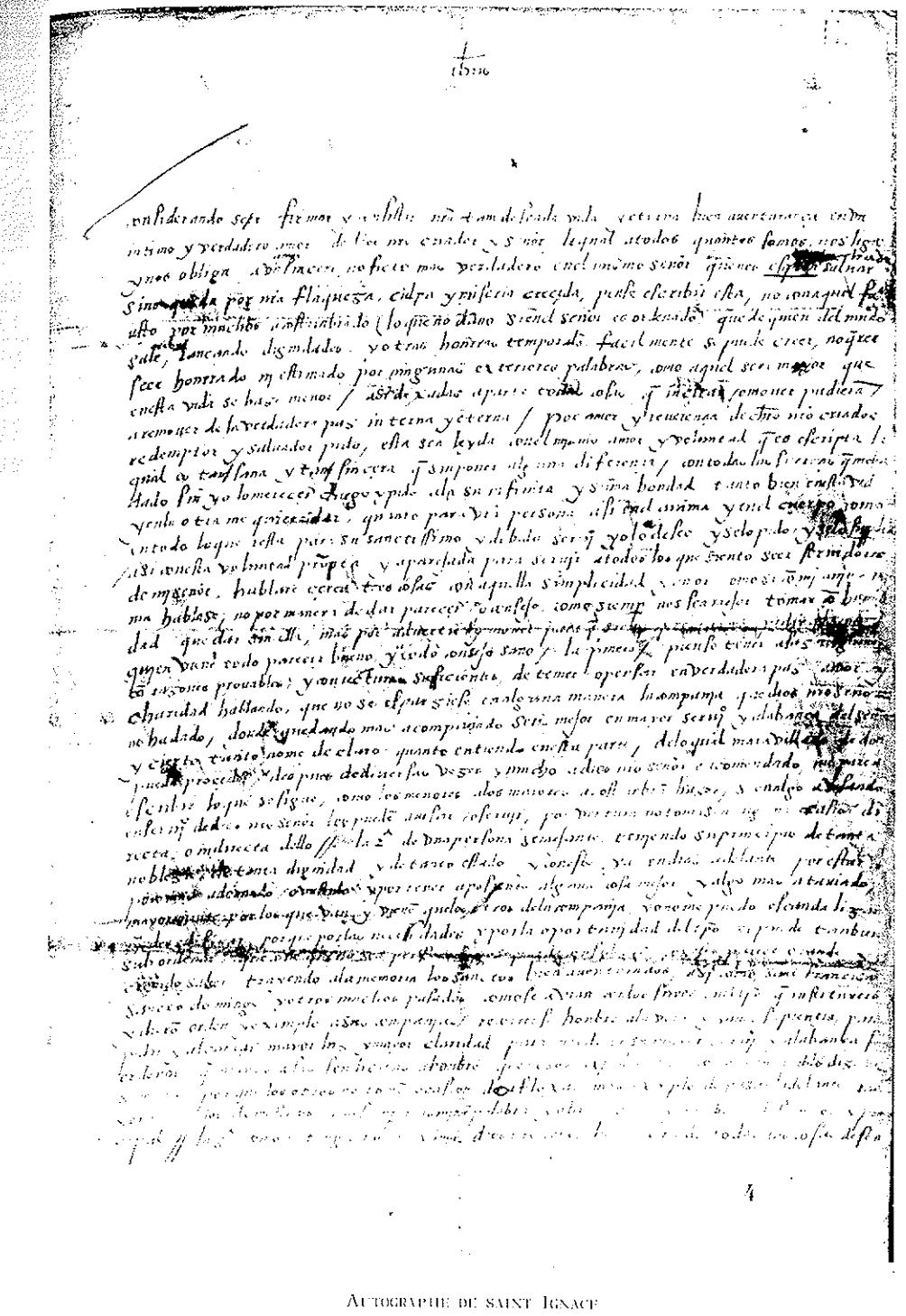
¹⁵ MBSI, Nadal, IV, 706. Cf. MI, *Fontes narr.*, I, 492, note 6.

¹⁶ Acta citées (supra, note 13), p. 492-493, n° 93.

¹⁷ MI, *Epistolar*, I, 112.

¹⁸ MI, *Scripta de S. Ignatio*, I, 547.

¹⁹ Ibid., 624.



in questi mali giorni»²⁰. Ignace était-il au courant des idées de Carafa? On pourrait en douter à voir la candeur avec laquelle il heurte de front ses positions. Peut-être lui prête-t-il trop facilement un zèle aux dimensions du sien : « fácilmente se puede creer», lit-on au début du mémoire. Devant la situation religieuse de Venise, si terriblement décrite par Carafa dans le mémoire qu'il fit porter en 1532 au pape Clément VII²¹, la réaction d'Ignace est beaucoup plus dynamique que celle de Carafa lui-même, et il souffre de voir la générosité des clercs réguliers confinée dans une pieuse retraite, sans désir d'expansion. Il s'en est étonné, écrit-il, et en a cherché les motifs. Est-ce uniquement cela qui l'a fait rédiger son mémoire? On pourrait l'admettre, à prendre le texte à la lettre, mais ce ne fut pas, croyons-nous, le motif déterminant. Le texte, contrairement à l'affirmation de Polanco (« cum Carafa familiariter egit »), se présente comme une observation extérieure et en partie conjecturale : « pienso tener asaz argumentos con razones probables y coniecturas suficientes de temer o pensar [...] », « otras dexo de mayor momento, por no las encomendar a letra, no por mí sentidas ni ymaginadas, mas por otros levantadas, o entendidas y afirmadas ». Aucune allusion à des relations personnelles. Les formules de politesse sont incertaines et distantes : « de quien de mundo sale [...] fácilmente se puede creer no querer ser honrado », « pido esta sea leyda con el mismo amor y voluntada que es scripta », « todas estas cosas [...] para mí basta representarlas [...], y como daño no pueda resultar, provecho se podría seguir ». L'impression de malaise et d'incertitude est très nette. Ignace s'est fait violence pour rédiger ces observations. Il a dû s'élever au niveau de la charité universelle et du plus grand service de Dieu. C'est pour aider des hommes qui veulent manifestement servir le Seigneur qu'il entreprend cette démarche : « así [...], así [...], 1^º avisar o servir ; 2^º porque los otros no tomen ocasión de afflozar [...], mayormente los domésticos ; 3^º por las razones que los otros más enfermos, o puestos en mayor solicitud de las cosas mundanas o necesarias á esta vida, pueden hazer opósitas [...], el pueblo se movería más a sustentárlas. A esto pueden responder los más enfermos o que más solícitos, como dixe, en el mundo fueren [...], que pareciera más tentar al Señor al quien servían que proceder por vía que a su servicio convenía ». De ces diverses raisons se dégage un plaidoyer pour la communauté : « los domésticos », « los más enfermos ». Notre hypothèse est donc qu'Ignace s'est fait l'avocat des plus faibles parce qu'il a eu écho des difficultés intérieures.

Mais ce qu'il y a de plus intéressant pour l'histoire de la pensée d'Ignace, c'est de voir, en 1536, son « modo de proceder » basé sur la recherche évangélique de la plus grande gloire de Dieu par la prédication dans la pauvreté. C'est l'homme des Exercices qui propose

²⁰ PASCHINI, op. cit. (supra, note 11), 57, 70, 71.

²¹ G. M. Monti, *Ricerche su papa Paolo IV* (Benevento 1923) 57-77.

à Carafa une vocation qui n'est pas la sienne : « Non pare che il Signore ci abbia dato molto desiderio di crescere di numero, anzi temiamo che il numero non abbia a portare i soliti incommodi ed inconvenienti che vediamo là dove c'è il gran numero »²². Or le mémoire d'Ignace suppose le « más » des Exercices : 1^o vous ne donnez pas la mesure que vous pourriez donner ; 2^o la pauvreté du supérieur n'est pas « exemplo de pasar adelante » ; 3^o vous ne prenez pas les moyens les plus convenables pour vous maintenir et vous accroître en vue d'un plus grand service et d'une plus grande louange de la divine Majesté : vous prétendez à une pauvreté d'ordre mendiant, et vous ne mendiez pas ; vous attendez tout de la charité des fidèles, mais vous ne prenez pas les moyens de stimuler cette charité. Ce raisonnement, rapporté aussi par Ribadeneira dans sa vie d'Ignace, était si bien fondé que non seulement les théatins, mais aussi d'autres clercs réguliers virent bientôt dans l'exemple des jésuites l'idéal de vie qu'il fallait adopter. La lettre de Ribadeneira à Negrone s'achevait ainsi :

« L'anno 1545, nel mese d'aprile, essendo tornato a Roma da Vinegia il P. Laynez, stando io presente, propose a N. S. P. Ignazio per parte dell'i più gravi PP. teatini che stavano in Venezia, che volesse accettar l'ordini [sic] loro nella Compagnia et far di due corpi un corpo per gloria di Dio.

N. S. Padre, havendo dato alcune ragioni, rispose che giudicava esser più servizio del Signore che ciascuna delle due religioni perseverasse nell'Istituto ch'egli l'hava dato.

Nel tempo che i Padri teatini non havevano casa in Roma, ma solo in Venezia et Napoli et principio in Padova, nostro Santo Padre desiderò et procurò molto che venissero a Roma, tra l'altre cause, acciò s'intendesse meglio la differenza dell'una et dell'altra religione, et che noi non eravamo come il volgo ci chiamava »²³ (teatini).

En 1536, à Venise, Ignace supposait que les théatins pouvaient adopter son idéal personnel et celui des premiers compagnons. C'était montrer l'estime qu'il avait pour Carafa ; c'était montrer aussi qu'il le connaissait mal. Quand il le connut mieux, à Rome, il fut effrayé de son élection au trône pontifical ; et si, durant la vie d'Ignace, Paul IV respecta l'institut de la Compagnie, il montra bien ensuite, en lui imposant le chœur et le généralat pour trois ans, qu'il doutait de la prudence d'Ignace et n'avait aucunement changé ses idées de fondateur des théatins.

Au total, nous n'avons pu déterminer si la « lettre » à Carafa a été envoyée ou non. Ce qui nous fait pencher pour la négative, c'est :

1^o l'absence d'information et la faiblesse des affirmations des historiens Ribadeneira et Polanco.

²² Lettre de Carafa, 22 mai 1533, dans PASCHINI, op. cit. (supra, note 11), 71.

²³ MI, *Fontes narr.*, III, 605. — Pour une demande analogue des barnabites, voir ibid., 679, note 30.

2^o l'absence de toute indication d'expédition, et un certain inachèvement de la rédaction, que relèvera l'apparat critique ;

3^o le caractère offensant du texte, dont Ignace a dû se rendre compte lui-même. Il a pu néanmoins le conserver comme réflexion personnelle sur la vocation de la Compagnie. Le fait qu'il ait repris devant des jésuites la même argumentation indique l'importance qu'il lui attribuait ;

4^o la date probablement tardive des Exercices de Hoces et le départ imprévu et définitif de Carafa, responsable des théatins de Venise. Que leur situation, à différence de ceux de Naples, gouvernés par Gaétan de Thiène, ait été très difficile, on en a la preuve par la mission confiée à Laynez en 1545. Rien n'avait changé.

Telle quelle, cette méditation de 1536 sur les conditions de la pauvreté religieuse est une des plus belles expressions de la mystique ignatienne du service par amour. Pour réaliser ce service, Ignace ne connaît rien de meilleur que les Exercices. C'est de Venise, le 16 novembre 1536, qu'il écrit son étonnante lettre à Miona, son père spirituel : « siendo todo lo mejor que yo en esta vida puedo pensar, sentir y entender, así para el hombre poderse aprovechar a sí mismo, como para poder fructificar, ayudar y aprovechar a otros muchos »²⁴. Pendant son séjour à Venise il les donne à « persone segnalate »²⁵. Dans le mémoire qui nous intéresse, il en aurait pratiquement imposé les conclusions à Carafa : il a réfléchi, délibéré, prié, il a dominé la peur, il plaidera « avec toutes les forces que Dieu lui a données sans qu'il les ait méritées » pour un plus grand service et pour une plus grande louange du Seigneur. Le Seigneur, c'est le Christ. Son nom n'apparaît qu'une fois : « por amor y reverencia de Christo nuestro criador, redentor y salvador », mais c'est toujours de lui qu'il s'agit dans les 18 formules qui remplissent ces deux pages : Dieu notre Seigneur, mon Seigneur, le Seigneur. La dialectique de l'amour et de la liberté sous-tend le développement comme elle sous-tend les Exercices : aimer — servir — davantage. La première chose à faire, c'est de prier. Ignace prie, à la fin de l'introduction, à la fin du second paragraphe, au milieu du troisième ; puis il invite à prier : « recorrerse hombre a la vera y summa sapientia para pedir y alcanzar mayor luz y mayor claridad, para en todo en su mayor servicio y alabanza se ordenar », et il insiste : « parece asaz bueno y más seguro advertir mucho y encomendar en todo al Señor », et une seconde fois : « siempre más encomendar a Dios N. S. [...], como acerca de mis cosas proprias deseo, pido y siempre le suplico ». Finalement, il proteste encore de sa volonté de servir par amour : « Quien desea ser siervo de todos los siervos de Dios N. S. »

Non seulement les Exercices sont là dans leur essence, mais les futures Constitutions s'y trouvent déjà en germe dans la formule

²⁴ MI, *Epistolas*, I, 113.

²⁵ Passage de l'autobiographie cité supra, note 13.

qui ouvrira la préface et sera le titre de la dernière partie : « conserver y aumentar » ... comme l'exemple des saints (François et Dominique), et la raison même le demandent. Comme eux, prendre les moyens pour conserver et accroître les fondations qui ont pour unique fin le plus grand service et la plus grande louange de la divine Majesté. A un de ses fils que l'emploi des moyens humains pour la défense de la Compagnie inquiétait, il fera répondre dans les mêmes termes : « se deben usar los medios humanos, y sería muchas veces tentar a Dios si, no tomando los tales que Dios invía, se esperasen milagros en todo, etc. »²⁶

La « lettre » à Carafa est le plus ancien texte ignatien sur la Compagnie de Jésus : trois ans avant la Délibération des premiers pères, à propos d'un autre institut et par opposition à un charisme qui n'est pas le sien, l'idéal ignatien apparaît en filigrane et pour ainsi dire dans sa genèse dialectique : la Compagnie de Jésus sera un acte d'amour (« amor íntimo, sincero, no ficto mas verdadero »), une volonté (« sana, sincera, prompta y aparejada para servir »). Elle sera un exemple (« de pasar adelante »). Elle agira (« para mayor edificación de todos »). Elle prendra tous les moyens de servir davantage, ayant comme première maxime que Dieu notre Seigneur a créé toutes les choses de la vie présente pour l'entretien et le progrès des serviteurs de Dieu. Elle ne mettra pas de limites à son service (« sirviendo más, el pueblo se moverá más a sustentarlo y con mucha más caridad »). C'est ainsi qu'elle sera des conversions et poussera à la perfection. Elle servira dans la prière et l'humilité, mais avec toutes les forces que Dieu lui aura données. S'il est vrai que la Compagnie de Jésus n'est pas née à Manresa, il est non moins vrai qu'elle a mûri lentement dans le cœur d'Ignace, n'étant que l'expression de plus en plus parfaite et universelle de l'idéal des Exercices, dans lesquels il avait commencé à chercher « ce qu'il devait faire pour le Christ ».

Nous donnons pour finir une édition plus attentive du document. Les différences avec le texte donné dans les *Monumenta* sont minimales, mais elles montrent que le travail d'Ignace n'était pas entièrement fini. Si, en vue de l'expédition, le texte avait dû être transcrit par Ignace lui-même, ou bien traduit par un autre en italien, il aurait fallu éliminer encore quelques incertitudes. Des corrections d'orthographe, nombreuses mais incomplètes, font penser qu'Ignace préparait un texte définitif en espagnol. Nous donnons l'état du texte corrigé par Ignace et mettons entre crochets la première orthographe et les premières rédactions, en indiquant les hésitations non résolues, les paroles ajoutées, supprimées ou corrigées. La photographie permettra de contrôler.

²⁶ MI, *Epistolae*, II, 483.

TEXTE

TRANSCRIPTION PALÉOGRAPHIQUE

+

ihus

[la croix a été formée en barrant la hampe de l'h.]

Considerando [ser] ser, firmar y consistir nuestra tam descada vida y eterna bien auenturanza en vn intimo y verdadero amor de dios nuestro criador y señor, la qual a todos quantos somos, nos liga y nos obliga, a vn amor [le mot a été ajouté au dessus de la ligne, exactement au dessous du mot amor de la ligne précédente ; premier indice qu'Ignace recopie une rédaction antérieure] sincero, no ficto mas verdadero en el mismo señor que nos espera [le mot espera est souligné ; un autre mot a été écrit au dessus, puis barré si fortement que la plume a percé le papier ; à droite de cette rature, on lit la dc. Ignace a donc écrit d'abord : espera salvar, formule qu'il emploie dans d'autres lettres de l'époque, puis il a pensé adopter la formule : ha de salvar, mais il n'a pas barré espera. Dans le texte définitif il aurait fallu choisir] salvar si no queda por nuestra flaqueza, culpa y miseria crecida, pense escribir esta, no con aquél fausto por muchos acostumbrado (lo que no daño [au lieu de daña] siencel señor es ordenado) [la parenthèse est d'Ignace] que de quien del mundo sale, lancando dignidades, y otras horras temporales, facil mente se puede creer, no querer ser honrado, ni estimado por ningunas exteriores palabras, como aquél sera mayor, que en esta vida se haze menor / así, dexadas aparte todas cosas, que incitar, o mouer pudieran a remouer de la verdadera paz interna y eterna / por amor y reverencia de christo nuestro criador, redemptor y salvador pido, esta sea leyda con el mismo amor y voluntad que es scripta, la qual es [tam>] tan sana, y [tam>] tan sincera, que sin poner alguna diferencia / con todas las fuerças que me ha dado sinn yo lo merecer ruego yrido ala su infinita y summa bondad, tanto bien enesta vida y enla otra me quiera dar, quanto para vuestra persona, asi en el anima y en el cuerpo como en todo lo que resta para su sanctissimo y debido seruicio yo le [o, non barré] deseо, y se lo pido, y se lo suplico / así con esta voluntad prompta y aparejada para seruir a todos los que siento ser servidores de mi señor, hablaré cerca tres cosas, con aquella simplicidad y amor, como si con mij anjma misma hablase, no por maniera de dar parecer, o consejo, como siempre nos sea mejor tomar con humildad, que dar sin ella, mas por aduertir y mover para que siempre procuremos pedir al señor de qujen viene todo parecer bueno, y todo consejo sano / la primera / pienso tener asaz argumen[tos] con razones prouables, y coniecturas sufficientes, de temer, o pensar, en verdadera paz, amor, y charidad hablando, que no se esparziese en alguna manera, la compañia que dios nuestro señor os ha dado, donde quedando mas acompañado seria mejor en mayor seruicio y alabanza del señor y cierto tanto no me declaro, quanto entiendo en esta parte, de lo qual maravillado de don[de] pueda proceder, despues de diuersas veces y mucho a dios nuestro señor encomendado, me parece escribir lo que se sigue, como los menores alos mayores acostunbran hazer, si en algo [avisando, barré] en seruicio

de dios nuestro señor los pueden auisar, o seruirl, por ventura no toman alguna ocasion directa, o indirecta dello // la 2^a, de vna persona semejante, teniendo su principio de tanta nobleza, de tanta dignidad, y de tanto estado, y honesto ya, en dias adelante, por estar v[n] poco mas adornado, o vestido, y por tener aposento alguna cosa mejor, y algo mas ataviado, mayormente por los que van y vienen, que los otros de la compañia, yo no me puedo escandalizar ni desedificar, porque por las necessidades y por la oportunidad del tiempo, se puede tambien sub ordenar, que cosa que no sea perfecta no se puede considerar, con esto parece grande, y crecido saber, trayendo a la memoria los sanctos bien auenturados, asj como sant francisco, sancto domingo, y otros muchos pasados, como se avian con los suyos en el tiempo que instituyeron y dieron orden y exemplo asus compagnas, recorrerse honbre ala vera y summa sapientia, para pidir y alcançar mayor luz y mayor claridad, para en todo en su mayor seruicio y alabança se ordenat, que muchas cosas son licitas a honbre, que no son expedientes, como sant pablo dice de sj njsmo, por que los otros no tomen ocasion de affoxar, mas exemplo de pasar adelante, mayor mente los domesticos, que siempre mas injican palabras y obras, obras y palabras *[comme plus haut, dans le cas de esperar et ha de, Ignace a écrit successivement deux formules sans barrer la première : palabaras y obras, puis obras y palabaras, qui est sa formule ordinaire]* de su maior y principal // la 3^a, como yo tenga por maxima dios nuestro señor hauer criado todas las cosas desta [4v] vida presente, para las necesidades humanas, seruicio y conseruacion de los houbres, afortiore paralos que son mejores, y *[porque, barré]* como vuestra tamia y sancta profesion sea via ad perfectionem, y estado perfecto / yo no dudo mas cerco, que todos los que en obedientia y vida irreprehensible [estam>] estan, avnque no prediquen, nj enlas otras obras de misericordia corporales tanto no se exerçiten al parecer externo *[ces 3 derniers mots ajoutés plus tard entre les lignes]* por vacar mas a / otras spirituales y de maior momento, seles es deujdo *[vitum et vestitum]* victus et vestitus, segun *[ordem>]* orden de amor y charidad christiana, y ellos recibiendo, para que se *[ahumentem>]* aumenten en seruirl y alabar asu verdadero criador y señor / consto parece asaz bueno y mas seguro advertir mucho, y encomendar entodo al señor, por quien todo se haze, para mayor edification detodos, y por que mejor se pueda conseruar y *[ahumentar>]* aumentarse la profesion tam pia y tam sancta comenzada, por la *[razones>]* razones quelos otros mas enfermos // o puestos enmayor solicitud de las cosas mundanas, o neçesarias aesta vida pueden hazer *[oppositas>]* oppositas / tomando algun fundamento apparente y deziendo / cosa discillima es que *[ces 4 derniers mots ajoutés après entre les lignes]* ellos por mucho tiempo *[no, barré]* se puedan conservar en esta profesion portres causas, o razones bien aparentes / primera, no pidan lo necesario *[ces 2 mots derniers, ajoutés au dessus de la ligne]*, no teniendo de que vivir // segunda, no predican / *[cerçera>]* tercera, no se exercitan tanto enlas obras de misericordia corporales, *[que se, non barrés, mais devenus inutiles]* como ensepear *[souligné après coup ; = en sepelir, forme latine, non espagnole ; dans les Exercices Ignace emploie correctement « sepultar », mais il ne l'a pas rétabli ici]* y dezir njsas porlos que mueren, etc., que avn que no pidiesen como dixe *[ajouté au dessus de la ligne ces 2 mots]* pareciendo sus obras delante el pueblo *[ces 2 mots ajoutés au dessus de la ligne]*, como enpredicar, &c. *[ce dernier mot ajouté, intercalé]* y sipara ello no *[avia, corrigé en]* oviese *[despu, barré]* facultad, o dispusicion oportuna sj tubiesen tanto cuidado,

avisando a algunas perrochias, para que quando fuesen algunos muertos los *[abisasen>]* avisasen para ayudarlos asepelir *[ici, le mort n'est pas souligné]* / orar por ellos, y dezir missas gratis / parece asi, que ellos seruiendo mas a dios nuestro señor enobras pias, el pueblo se moueria mas asustentarlos y con mucha mas charidad, y los otros clérigos interesales mas *[aremordimjento : a barré et récrit au dessus de la ligne]* a remordimjento / y los que justamente viuen, mas para ser conservados y *[ahumentados>]* aumentados / puedo yo dezir, que no pidiendo, mas seruiendo a dios nuestro señor, y en lasu suma bondad esperando, *[vasta>]* basta para *[seer>]* ser guardados, y sustentados / a esto pueden responder los mas enfermos, o mas solictos como dixe enel mundo fueren *[los mas... fueren ajouté au dessus de la ligne]* que *[sant hieronimo, barré]* sant francisco y *[sancto domingo, barré]* los otros bien auenturados se *[crec>]* cren tanto esperar y confiar en dios nuestro señor / mas poreso no deixavan de poner los medios mas convenientes para que sus casas se conseruasen y se *[ahumentasen>]* aumentasen, para maior seruicio y mayor alabança dela su diuina magestad, que dcotra manera pareçiera mas tentar al señor a quien servian, que proçeder por via que asu seruicio convenja //

Otras dexo de mayor momento, porno las encomendar aletra, no por mj sentidas nj yimaginadas, mas por otros levantadas, o entendidas y asiradas / todas estas cosas asi pesadas y ponderadas, para mj *[vasta>]* basita representarlas y ante ponerlas, como lo haria ala mj sola y prop*<i>*a anjma / y como daño no pueda resultar, prouecho sepodria seguir ensiempre mas encomendar a dios nuestro señor, para que anuevos trabajos nuevos remedios portla su infinita y summa bondad *[les, barré]* quisiiese dar y communiciar / a quien *[pleda (?)>]* plega portlasu acostumbrada piedad y gracia *[tam>]* tan summa, en todo qnjera poner su mano sanctissima, para que todo ensu mayor seruicio y alabança se *[sigan>]* siga, como açerca de njs cosas propias dese, pido, y siempre le *[suplico>]* supplico.

Quijen desca seriuo de todos los siervos de dios nuestro señor.

I.

Dans l'espace qui sépare la dernière ligne des précédentes, plusieurs mots disposés sur trois lignes ont été ajoutés et barrés de telle manière qu'il ne nous a pas été possible de les déchiffrer. Il y avait aussi une initiale ou un paragraphe rendu indéchiffrable par un gribouillage.

RESUMEN

El texto ignaciano del cual ofrecemos una reproducción fotográfica, una transcripción paleográfica y un comentario, es uno de los más antiguos autógrafos de san Ignacio que se conocen. Su principal interés consiste en que nos muestra, tres o cuatro años antes de la fundación canónica de la Compañía, el ideal ignaciano de apostolado en pobreza, a través de su crítica de un género de vida como el que él creía ser el que Gian Pietro Carafa imponía a los teatinos de Venecia.

Los historiadores de los teatinos rehusan el ver reflejado en este escrito su modo de vivir, y quizás no van descaminados. El autor del presente artículo examina las varias interpretaciones que dieron a este texto los primeros historiadores de la Compañía, Ribadeneira y Polanco, y busca la explicación de los proyectos de san Ignacio en la relación de su estancia en Venecia tal como él mismo la comunicó en octubre de 1555 a Gonçalves da Câmara.

Entonces Carafa era ya papa (Paulo IV), e Ignacio tenía que hablar de él con deferente prudencia. ¿Cómo un hombre que aún no era sacerdote había podido pensar en hacer a un obispo tan famoso e irritable como Carafa algunas observaciones sobre la manera como éste concebía la vida religiosa sacerdotal? El problema era serio, y, no pudiendo hablar con demasiada claridad, Ignacio da sólo algunos elementos para resolverlo.

Un examen atento de las expresiones de que se sirve, muestra que él defiende a los sujetos más débiles de la comunidad teatina, a quienes el régimen impuesto por Carafa podría ser difícilmente llevadero. Pero, según acostumbraba, Ignacio va al fondo de la cuestión, y se opone a la pobreza practicada por los teatinos de entonces, proponiendo a su vez un ideal apostólico que será el de la futura Compañía de Jesús.

El texto va cargado de protestas de humildad y de precauciones retóricas, y no llega a alcanzar una forma definitiva: numerosas correcciones textuales y algunas atenuaciones de forma comprueban que Ignacio preveía los riesgos que corría. Se puede adivinar, pues, que antes de enviar aquellas observaciones, buscaba una ocasión propicia, que al fin se le escapó, pues el destinatario partió de Venecia en septiembre de 1536 para no volver allá.

Ello no obstante, según el testimonio de Ribadeneira, las ideas de Ignacio en punto a pobreza religiosa, no cambiaron. No creía que se pudiese vivir de solas limosnas sino a fuerza de austeridades o de celo apostólico. Para ello había que exear algo más que un grupo de buenos clérigos regulares.

AUX SOURCES DE LA SPIRITUALITÉ IGNATHIENNE
AU XIX^E SIÈCLE : LE « JENNESSEAU »

ANDRÉ BOLAND S. I. - Chantilly.

Dans l'œuvre de la restauration de la Compagnie, le rôle de J. Roothaan fut considérable. Élu général de l'Ordre en juillet 1829, il s'appliqua à nourrir la nouvelle Compagnie aux sources de l'ancienne. En 1835, il publiait une version latine des *Exercices spirituels*, pour corriger ce que le texte de l'humaniste André des Freux (1546-1547) avait, à ses yeux, de trop littéraire¹. Le nouveau texte était collationné sur un manuscrit espagnol de 1544 conservé aux Archives de Rome, dont 32 notes marginales, de la main de S. Ignace, avaient autorisé la 5^e Congrégation générale à lui donner le nom d'*autographe*. Des indications inframarginales soulignaient la portée des différences entre les deux versions publiées en parallèle : la *versio vulgata* (de Frusius), la *versio literalis* (de Roothaan).

Le renouveau des *Exercices* était lancé. Des nombreuses éditions qui se succéderent, il convient de relever celle de 1838 : les notes y sont amplifiées, elles ne sont plus seulement une justification du texte mais abordent le contenu par des considérations spirituelles et de plus larges développements. De 1838, par exemple, datent la longue *Explanatio Fundamenti* et autres notes qui touchent plus au commentaire qu'à la seule exégèse.

Par ses éditions des *Exercices*, le P. Roothaan exerça une influence certaine sur la Compagnie des xix^e et xx^e siècles. En France, l'influence s'étendit par la traduction du P. Pierre Jennesseaux, qu'on prit peu à peu l'habitude d'appeler le « Jennesseaux » : cette version française forma de nombreuses générations de Jésuites jusqu'au milieu du xx^e siècle, avant les éditions de Pinard de la Boullaye, et surtout de P. Donceur. Avec Jennesseaux, nous sommes aux sources de la spiritualité ignatienne de langue française au xix^e siècle.

Les pages qui suivent ont pour seule ambition de marquer avec le plus de précision possible la fidélité de Jennesseaux par rapport à Roothaan et, à partir d'éventuelles divergences, de définir sa conception du livre des *Exercices*. Que Jennesseaux ait été le propagateur de l'œuvre de Roothaan, le fait est certain. Il est plus malaisé de déterminer dans quelle mesure il l'a été... Après avoir retracé l'histoire du texte, nous en proposerons une analyse comparative avant d'évoquer le problème d'interprétation qui y est engagé.

¹ Cette édition romaine de 1835 fut reproduite telle quelle en plusieurs endroits, dès 1837 : le fait souligne l'importance que la Compagnie lui attribua aussitôt. Cf. MI, *Exercitia* (Madrid 1919) 736-742.